

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 9 de l'ordre du jour

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Cinquante-huitième session, Siège de l'OMS*

*Genève (Suisse), 28 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2006*

### RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

#### DEMANDES D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DU CODEX

1. À sa vingt-huitième session (juillet 2005), la Commission du Codex Alimentarius a adopté des amendements à l'article de son Règlement intérieur relatif aux observateurs (actuellement article IX.4, 5 et 6), ainsi qu'aux Principes révisés régissant la participation d'organisations internationales non gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius. En vertu de ces règles et principes, le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS doivent demander l'avis du Comité exécutif à propos des relations entre la Commission et des organisations internationales non gouvernementales.

2. Le Comité exécutif **est donc invité**, conformément à l'article IX.6 du Règlement intérieur et aux Principes susmentionnés, à donner son avis sur la demande d'admission au statut d'observateur de deux organisations internationales non gouvernementales qui n'ont ni statut auprès de la FAO, ni relations officielles avec l'OMS, dont copie est jointe en appendice au présent document. Toute autre information pertinente reçue des organisations en question sera mise à la disposition du Comité exécutif dans un document distinct.

3. Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS décideront d'accorder ou non le statut d'observateur aux organisations candidates en tenant compte de tous les renseignements pertinents reçus de ces organisations et de l'avis du Comité exécutif.

---

## APPENDICE 1: DEMANDE D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR

---

*(Original: anglais)*

a) *Nom officiel de l'organisation dans différentes langues (avec initiales)*

BEUC  
The European Consumers' Organisation  
Bureau Européen des Unions de Consommateurs

b) *Adresse postale complète, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique, ainsi qu'adresse télex et site web, le cas échéant*

Avenue de Tervueren 36/4  
B-1040 Bruxelles  
Tél: 003227431590  
Télécopie: 00 32 2 740 28 02  
food@beuc.org

c) *Objectifs et domaines de travail (mandat) de l'organisation, mode de fonctionnement (inclure statuts, acte constitutif, règlement, règlement intérieur, etc.) et date de création*

L'objectif du Bureau européen des unions de consommateurs est d'agir au nom de ses 37 organisations membres nationales pour essayer d'influencer l'évolution de la politique de l'Union européenne en faveur des consommateurs. Le BEUC a été fondé en 1962.

Voir Annexe 1 (Statuts)<sup>1</sup>

d) *Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer, si possible, le nombre de membres et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays. Si l'organisation est de nature fédérale et compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, indiquer si l'un quelconque de ces membres bénéficie déjà du statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius)*

Le BEUC est ouvert à toute organisation de consommateurs nationale indépendante de n'importe quel pays européen. La qualité de membre à part entière ou ayant le droit de vote est réservée aux organisations des États membres de l'UE/EEE.

Voir Annexe 3 (Liste des membres du BEUC)<sup>2</sup>

e) *Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)*

L'organe directeur principal du BEUC est l'Assemblée générale de ses membres, qui se réunit normalement deux fois par an. Entre les assemblées générales, l'organisation est supervisée par un comité exécutif et gérés par le directeur et le secrétariat. Ce dernier compte actuellement 24 employés.

Organe directeur: exécutif (voir Annexe 2, Rapport annuel du BEUC 2003, p.45)

Secrétariat: (voir Annexe 2, p. 46 et 47)<sup>3</sup>

f) *Indication de la source de financement (par exemple, contributions, financement direct, contributions extérieures ou subventions)*

Plus de 50 pour cent des recettes du BEUC proviennent des contributions recouvrées auprès de ses organisations membres – sur la base de 0,45 pour cent de leur chiffre d'affaire annuel. Nous recevons également une subvention annuelle de la Commission européenne, de l'ordre de 43 à 47 pour cent de notre budget total. Notre budget ordinaire (à l'exclusion des projets ponctuels) s'élève à 2,3 millions d'euros environ.

---

<sup>1</sup> Voir EXEC/58 CRD/1

<sup>2</sup> Voir EXEC/58 CRD/1

<sup>3</sup> Voir EXEC/58 CRD/1

g) Réunions (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; envoyer le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées) sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activités de la Commission

L'Assemblée générale se réunit deux fois par an et le Comité exécutif, environ six fois par an. Les documents de prise de position sont en général approuvés par consultation écrite sur la base d'un projet du secrétariat.

On trouvera ci-après une liste des documents de ce type relatifs à l'alimentation publiés en 2003:

- BEUC/X/050/2003 Letter to Mr José Manuel Silva Rodríguez, European Commission - Water added to chicken through the addition of hydrolysed protein**
- BEUC/X/046/2003 BEUC Position Paper on Co-existence**
- BEUC/X/044/2003 BEUC Position Paper Comments on the proposal for a Regulation of the European Parliament and the Council on nutrition and health claims**
- BEUC/X/041/2003 Consultation paper on Ochratoxin A - Discussion on maximum levels for aflatoxin B1, aflatoxin M1 and ochratoxin A in foods for infants**
- BEUC/X/040/2003 BEUC Final Position Paper Comments on the proposal for a Regulation of the European Parliament and the Council on official feed and food controls**
- BEUC/X/034/2003 Food Claims - What do consumers expect?**
- BEUC/X/031/2003 The role of Society in the Management of Crisis**
- BEUC/X/029/2003 Acrylamide - A Consumer Perspective**
- BEUC/X/016/2003 BEUC Comments Towards a European Action Plan for organic food and farming - Consultation of the European Commission, DG Agriculture**
- BEUC/X/014/2003 BEUC comments on the Request for information in view of the revision of Council Directive on Nutrition Labelling**
- BEUC/X/013/2003 BEUC comments on the Commission Discussion Paper on a Strategy for Setting Microbiological Criteria for Foodstuffs**
- BEUC/X/012/2003 General thoughts on Fortification of Food - BEUC's consideration for the stakeholder meeting on 24 February**
- BEUC/X/010/2003 BEUC Position Paper - The European Food Safety Authority - ensuring a transparent and consumer-focused approach**
- BEUC/X/002/2003 Pesticides - Communication from the Commission to the Council, the European Parliament and the Economic and Social Committee "Towards a Thematic Strategy on the Sustainable Use of Pesticides" - BEUC comments**
- BEUC/X/001/2003 Risk assessment of GMO-plants and derived food and feed - BEUC comments**

h) Relations avec d'autres organisations internationales:

- ONU et système ONU (indiquer si l'organisation jouit du statut consultatif ou entretient des relations d'un autre type, le cas échéant)

Pas de relations spéciales; contacts occasionnels.

- Autres organisations internationales (fournir de la documentation sur les activités de fond)

Nous collaborons étroitement avec notre organisation sœur l'Organisation internationale des consommateurs sur les questions d'alimentation et d'autres questions et continuerons à le faire.

Nous collaborons avec nos partenaires des États-Unis dans le cadre du Dialogue transatlantique des consommateurs (Transatlantic Consumer Dialogue).

En tant qu'organisation européenne de consommateurs, nous avons droit à un siège au Groupe consultatif des consommateurs européens de la Commission européenne et sommes en contact quotidiennement avec toutes les institutions clés de l'Union européenne.

i) *Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires*

Notre contribution consistera à présenter les vues consensuelles de nos membres sur les questions intéressant les consommateurs traitées dans différents comités du Codex. Étant donné l'adhésion de la Commission européenne et puisque de nombreuses associations professionnelles européennes bénéficient déjà du statut d'observateur, nous souhaitons ajouter la voix des organisations de consommateurs aux débats du Codex.

j) *Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les comités régionaux de coordination et/ou les services centraux de liaison avec le Codex ou les comités nationaux du Codex pendant au moins les trois années précédant la demande)*

Le BEUC a contribué à ce jour, par le biais de l'Organisation internationale des consommateurs, à l'examen des questions suivantes:

- Pesticides – Comité du Codex sur les résidus de pesticides;
- Hygiène – Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire;
- Allégations/étiquetage – Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires et Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime;
- Contribution régulière au Groupe spécial sur les aliments dérivés des biotechnologies.

k) *Domaine d'activité dans lequel la participation à titre d'observateur est demandée (commission et/ou organe subsidiaire). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer aux fins de la participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, la demande doit en indiquer les raisons.*

Le Comité du Codex sur les principes généraux et le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants présentent pour nous un intérêt particulier.

Des contacts ont été pris précédemment avec le Comité régional pour l'Europe. En septembre de cette année, la conseillère du BEUC en matière d'alimentation, Beate Kettlitz, a été la seule représentante de la délégation de l'OIC.

Tout en faisant connaître les préoccupations de ses membres européens, le BEUC continuera à travailler en étroite collaboration avec l'Organisation internationale des consommateurs et à partager avec elle la tâche consistant à faire entendre la voix des consommateurs dans nos travaux avec le Codex.

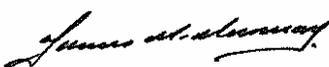
l) *Langue (anglais, espagnol ou français) dans laquelle la documentation devrait être envoyée à l'organisation internationale non gouvernementale*

De préférence en anglais; si possible également en français.

m) *Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements*

Jim Murray  
Directeur  
Avenue de Tervueren 36/4  
B-1040 Bruxelles

n) *Date et signature*



(Demande datée du 11 octobre 2004; reçue le 25 octobre 2004; complétée le 9 mai 2006)

## **Annexe à la demande d'admission du BEUC au statut d'observateur auprès du CODEX**

Cette annexe vise à préciser les relations de travail entre le BEUC et l'Organisation internationale des consommateurs (OIC) eu égard au Codex.

- 1 Le BEUC ne cherche pas à être représenté séparément ou parallèlement à la Commission du Codex ou à l'un de ses organes subsidiaires en tant que tel.
- 2 L'Organisation internationale des consommateurs, avec le plein appui du BEUC, jouera le rôle de chef de file en ce qui concerne la représentation des consommateurs auprès du CODEX.
- 3 Dans trois domaines, toutefois, le BEUC pourra souhaiter être représenté séparément ou parallèlement, dans la mesure où les textes pertinents du CODEX l'autorisent, à savoir:
  - Lorsque le BEUC agit avec ou au nom de l'OIC, et à la demande de l'OIC.
  - À une réunion qui intéresse particulièrement le BEUC et à laquelle l'OIC n'est pas représentée.
  - À une réunion à laquelle l'OIC est représentée, pour l'examen d'un point de l'ordre du jour intéressant particulièrement le BEUC, mais pas l'OIC. Il pourra s'agir, par exemple, de questions ayant un impact régional (européen) spécifique, mais pas d'impact global. Lors de l'examen d'un tel point, seul le BEUC interviendrait. Dans la pratique, ces occasions seront sans doute rares, mais ne peuvent pas être exclues.

Si notre demande est acceptée, nous souhaiterions pouvoir être représentés séparément ou parallèlement dans les trois cas susmentionnés, sous réserve, bien entendu, des limites qui pourraient être imposées par les règles du CODEX.

FIN

(Reçu du BEUC le 2 mai 2006)

---

**APPENDICE 2: DEMANDE D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR**

---

*(Original: anglais)*

a) *Nom officiel de l'organisation dans différentes langues (avec initiales)*

Natural Solutions Foundation (NSF)

b) *Adresse postale complète, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique, ainsi qu'adresse télex et site web, le cas échéant*

Courriel: naturalsolutions@optonline.net

88 Batten Road, Croton on Hudson NY 10520

États-Unis

914-271-6792

914-730-9805 télécopie

www.HealthFreedomUSA.org

www.EatSafeEatSmart.com

c) *Objectifs et domaines de travail (mandat) de l'organisation, mode de fonctionnement (inclure statuts, acte constitutif, règlement, règlement intérieur, etc.) et date de création*

Mandat: préserver, protéger et défendre la santé et la liberté de choix dans ce domaine aux États-Unis et dans le monde entier, en facilitant la participation des pays en développement.

Mode de fonctionnement: activités éducatives publiques et ciblées grâce à la diffusion d'informations concernant les politiques publiques et la liberté de choix des consommateurs lors de réunions publiques et sur l'Internet.

Règlements administratifs: association Nevada USA à but non lucratif. Règlements administratifs ci-dessous.<sup>4</sup>

Date de création: 4 février 2004

d) *Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer, si possible, le nombre de membres et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays. Si l'organisation est de nature fédérale et compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, indiquer si l'un quelconque de ces membres bénéficie déjà du statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius)*

La Natural Solutions Foundation n'est pas une organisation composée de membres, mais elle accepte des particuliers et des organisations en tant que membres affiliés, aucun d'entre eux n'ayant encore le statut d'observateur auprès du Codex. La liste des affiliés est privée et confidentielle.

Administrateurs et conseillers: Major A. N. General Stubblebine (États-Unis, à la retraite), Rima Laibow, MD, John L. Wilson, MD, Sgt. Major Robert Mawson (États-Unis, à la retraite), Ralph Fucetola JD, Lawrence Plume, MD, James Coy, MD, James Willoughby, MD, Steven M. Singer, Thomas Lawler, Michael D. Ostrolenk, Gianfranco Lombardi (Italie), Zied Ben Salah (Tunisie), Susan Benoit, Camilla Rees et James Gormley.

Le groupe moteur de la fondation comprend une douzaine de personnes, dont plusieurs avocats, médecins, nutritionnistes et un major général à la retraite. La majorité d'entre elles vivent aux États-Unis, mais le groupe compte plusieurs Européens et Africains. La base des sympathisants inclut plus de 10 000 particuliers et organisations qui ont choisi de figurer sur la liste de distribution de courrier électronique de la fondation. Il s'agit essentiellement de ressortissants des États-Unis, avec également quelques ressortissants de l'Union européenne, de plusieurs pays d'Afrique, dont la République d'Afrique du Sud, ainsi que d'Asie du Sud-Est.

e) *Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)*

Le Major Général Albert N. Stubblebine III (États-Unis, à la retraite) est le Président de la Fondation. Le Dr. Rima Laibow en est le Directeur médical.

---

<sup>4</sup> Voir EXEC/58 CRD/1.

Le Président et d'autres exécutants de la fondation reçoivent des instructions d'un comité consultatif (composés des principaux adhérents) et agissent selon que de besoin, en tant qu'administrateurs de la fondation à l'occasion de réunions annuelles et périodiques et, éventuellement, d'audioconférences.

f) *Indication de la source de financement (par exemple, contributions, financement direct, contributions extérieures ou subventions)*

Le financement est un financement direct provenant uniquement de dons privés. Aucune subvention n'a été demandée, ni reçue.

g) *Réunions (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; envoyer le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées) sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activités de la Commission*

La Natural Solutions Foundation fonctionne par appels téléphoniques réguliers (hebdomadaires en général) sur le mode conférence entre ses principaux adhérents et tient une réunion annuelle des affiliés au milieu de l'été. Une réunion officielle des administrateurs est organisée chaque année à cette époque.

h) *Relations avec d'autres organisations internationales:*

- *ONU et système ONU (indiquer si l'organisation jouit du statut consultatif ou entretient des relations d'un autre type, le cas échéant)*

La Natural Solutions Foundation n'a pas encore établi de relation avec quelque organe que ce soit du système des Nations Unies.

- *Autres organisations internationales (fournir de la documentation sur les activités de fond)*

La Natural Solutions Foundation n'a pas encore de rapports officiels avec des organisations internationales, mais a assisté à un certain nombre de réunions internationales, dont une réunion des pays en développement tenue en Afrique en février dernier, en tant qu'observateur.

La Natural Solutions Foundation a été invitée à assister à la réunion des ministres de la santé de 42 pays africains et de leurs fonctionnaires principaux. La fondation a été admise à la réunion en tant qu'observateur n'ayant pas encore de pouvoirs en bonne et due forme auprès de l'Organisation africaine régionale (bien que la fondation cherche à obtenir ces pouvoirs). Lorsque le débat a été ouvert sur ce que le Directeur médical de la fondation, le Dr. Rima Laibow, estime être des informations inexactes sur la grippe aviaire, sa prévention et son traitement, le Président de l'organisation à peine élu a demandé au Dr. Laibow de s'adresser à la réunion, ce qu'elle a fait.

La fondation a également fait des communications à la US Food and Drug Administration et soumis une pétition de citoyens à cette administration concernant l'application du droit américain au processus du Codex.

i) *Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires*

La Natural Solutions Foundation prévoit d'apporter une contribution marquante au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires en lui soumettant des observations et des suggestions sur des questions concernant le bien-être des consommateurs rédigées par des avocats et des médecins affiliés.

j) *Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les comités régionaux de coordination et/ou les services centraux de liaison avec le Codex ou les comités nationaux du Codex pendant au moins les trois années précédant la demande)*

La Natural Solutions Foundation a assisté, en tant qu'observateur privé, à la session de 2005 de la Commission du Codex Alimentarius (Rome, Italie) et à la session de 2005 du CCNFSDU (Bonn, Allemagne) et prévoit de participer aux sessions à venir de ces organes et d'autres comités du Codex, tels que:

1. Le Comité du Codex sur l'étiquetage des normes alimentaires, 1<sup>er</sup> et 5 mai 2006, Ottawa (Canada)
2. La Commission du Codex Alimentarius, 3-7 juillet 2006, Genève (Suisse)
3. Le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, 30 octobre – 3 novembre 2006, Chiang Mai (Thaïlande)
4. Le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, 30 avril – 4 mai 2007
5. La Commission du Codex Alimentarius, 2-7 juillet 2007, Rome (Italie)
7. Le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, 12-16 novembre 2007

k) *Domaine d'activité dans lequel la participation à titre d'observateur est demandée (commission et/ou organe subsidiaire). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer aux fins de la participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, la demande doit en indiquer les raisons.*

Domaine de participation: Commission du Codex Alimentarius, Comités du Codex intéressant particulièrement les consommateurs, ateliers et réunions de groupes spéciaux sur ces questions, sessions des Comités régionaux et activités analogues portant sur la liberté de choix et le bien-être des consommateurs, comme indiqué dans les paragraphes d'introduction ci-dessus.

l) *Demandes précédentes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, y compris celles présentées par une organisation membre de l'organisation candidate. Si le statut d'observateur a été accordé, prière d'indiquer pourquoi et quand il a été retiré. Si le statut a été refusé, prière d'indiquer les motifs invoqués.*

La Natural Solutions Foundation n'a jamais auparavant présenté de demande d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius.

m) *Langue (anglais, espagnol ou français) dans laquelle la documentation devrait être envoyée à l'organisation internationale non gouvernementale*

Anglais

n) *Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements*

Maj. Gen. Albert N. Stubblebine III (US Army, Ret.)  
President, Natural Solutions Foundation  
88 Batten Road  
Croton on Hudson NY 10520  
États-Unis

Par: Ralph Fucetola JD – Foundation Counsel  
58 Plotts Road, Newton, NJ 07806  
États-Unis

o) *Date et signature*

// Maj. Gen. Albert N. Stubblebine III (US Army, Ret.)  
President, Natural Solutions Foundation//  
Le 17 mars 2006 – rev. 03/31/06

## **Renseignements supplémentaires sur la Natural Solutions Foundation figurant dans la lettre de couverture de la demande**

« La Natural Solutions Foundation (NSF) est une société internationale, non gouvernementale, à but non lucratif des États-Unis ayant un programme éducatif unique visant à appuyer et à renforcer la participation des pays en développement au processus du Codex (voir détails ci-après). La fondation est suffisamment différente d'autres groupes de défense des consommateurs ou de revendication du droit à la santé ayant le statut d'observateur pour mériter le statut d'observateur à part entière. »

(Date: 17 mars 2006 – Révisé le 31 mars 2006)